



Litige véhicule neuf : problèmes mécaniques

Par **yannick_old**, le **28/05/2007 à 10:49**

Bonjour,rnrnJe suis titulaire d'un Ford Focus C-Max depuis le mois de mars et j'ai déjà rencontré des problèmes mécaniques sur mon véhicule. En effet, après avoir effectué 650 kms, la bielle d'un piston à casser et suite à cela la concession a dû procéder à un changement de moteur. Aujourd'hui, mon véhicule a environ 2200 kms et maintenant c'est l'embrayage qui casse (plus, voir la boîte de vitesse selon le premier diagnostic qu'un mécano à effectuer).rnrnJe souhaite exiger le remplacement de mon véhicule ou le remboursement de sa valeur d'achat. Est-ce que je suis dans mon droit ? J'ai entendu parler d'un texte de loi sur les vices-cachés, est-il applicable pour ce cas ?rnrnMerci pour votre aide. Cordialement,